Image not found or type unknown

Aide alimentaire et succession

Par **acap38**, le **08/02/2015** à **13:06**

Bonjour,
Je verse à mon père une aide alimentaire mais mon frère ne le fait pas car ces revenus ne le permettent pas.
C'est une aide alimentaire non "obligée" par un juge ou l'aide sociale.
Je lui verse cette aide pour l'aider à payer la maison de retraite.

Je voudrais savoir si j'aurai la possibilité de récupérer le montant de cette aide lors de la succession au décès de mon père.

Bien cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés